

ANNEXES
PROCES VERBAL
DU
12 AVRIL 2018

ANNEXE 6 :
PRESENTATION
DU BUDGET
PRIMITIF 2018

**BUDGET PRIMITIF
REPUBLIQUE FRANCAISE**

Saint-André
LEZ-LILLE



ANNEE 2018

SECTION DE FONCTIONNEMENT

16 354 489,24

Les résultats de l'exercice 2017 sont intégrés

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses

Actions en direction des écoles : **2 362 500 €**



Piscine : **474 900 €**
(Y compris dépenses de personnel)



Actions en direction de l'enfance et de la jeunesse

1 028 500 €



Les fluides (eau – énergie – télécommunications) : 460 000 €



Entretien du patrimoine : 677 900 €



Ecole de musique : 466 600 €
(dépenses de personnel comprises)



Animations culturelles

296 400 €



Subvention au CCAS : 110 376 €



SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes

IMPOTS ET TAXES :

- Evolution de la fiscalité : 6 664 275 €
 - Maintien des taux des impôts locaux (TH, TFB et TFNB)
- Attribution de compensation de la CET (ex-Taxe Professionnelle) par la MEL : stabilité :
3 165 211 €
- Dotation de solidarité communautaire : 201 570 €
- Droits de mutation : 200 000 €
- Taxe communale sur la Consommation Finale d'électricité :
100 000 €
- FPIC : 100 000 €

DOTATIONS ET PARTICIPATIONS :

- Dotation Forfaitaire : 556 785 €
- Dotation de solidarité Urbaine : 146 694 €
- Dotation Nationale de Péréquation : 140 166 €
- Allocations compensatrices d'Etat : 301 674 €
- Contrat Enfance Jeunesse : 300 000 €
- Accords de réciprocité : 170 524 €

VENTES ET PRESTATIONS DE SERVICE :

Restauration municipale : 523 000 €



Entrées piscine : 170 000 €



Inscription à l'Ecole de musique : 20 000 €



Aides méthodologiques :

10 000 €



Inscriptions aux Centres de Loisirs : 12 000 €



SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses

Budget d'investissement :

5 680 562 €

Les grands projets 2018 :

Extension des courts de tennis

850 000 €



Terrain synthétique

455 000 €



Station Bout Chou

216 200 €



(c) Association CAP - www.cap-saintandre.fr - Tous droits réservés

Travaux d'accessibilité

200 000 €

Programmation 1^{ère} phase :

CAF - Poste de Police municipale - Hôtel de Ville – Salle St Jean -
Restaurant scolaire Schuman



Services techniques

890 600 €



Service environnement

290 400 €



SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes Réelles

- FCTVA : 220 000 €
- Taxe d'aménagement : 10 000 €
- FSIL (Travaux Ad'aP) : 40 000 €
- MEL – Subvention travaux terrain synthétique : 169 084€
- CAF – Subvention travaux Bout Chou : 171 940 €
- Excédents de fonctionnement capitalisés : 1 000 000 €
- Emprunt : 1 000 000 €

La dette en capital

Remboursement du capital : 776 560 €

La dette est couverte par nos ressources propres, à savoir :

- Le F.C.T.V.A : 220 000 €
- La Taxe d'Aménagement : 10 000 €
- Les amortissements : 268 878 €
- Le virement de la section de fonctionnement : 2 249 606 €

BUDGET 2018

MONTANT TOTAL : 22 035 052,08 €

74 % EN FONCTIONNEMENT

26 % EN INVESTISSEMENT

FONCTIONNEMENT

16 354 489,24 €

INVESTISSEMENT

5 680 562,84 €